

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

Séance du 14 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 14 novembre à 18 heures,
Le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni Salle Kauffmann – Rue du Pâquis à Grand-Charmont (25200), sous la présidence de M. Jean-Paul MUNNIER, Président.

Nombre de membres en exercice : 11

Date de convocation : 08/11/2022

Nombre de présents : 7

Nombre de votants : 8

Présents : Mmes LAKHDER Nadia – LAZAAL Zahia – MAHIDDINE Sabah -
Mrs CHARITE Pierre – CUGNEZ Jean-Pierre – MUNNIER Jean-Paul – LEBEAU François

Excusée : Mme BAGGIO Marie-Thérèse (pouvoir à M. LEBEAU)

Absents : Mme CHENUS-MARTHEY Martine
Mrs BOUDJEKADA Ismaël – WAECKEL Georges

Secrétaire de séance : Mme Myriam LAYAFI

Objet : Approbation du compte rendu de la séance du 12/09/2022

Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 04/07/2022
2. Adhésion à l'assurance statutaire SOFAXIS 2023 - 2026
3. Renouvellement de la Convention RSA triennale 2022-2024 avec le Département du Doubs
4. Demande d'aide financière : accès Santé
5. Prononciation sur la demande de soutien à la formation des secrétaires de mairie
6. Après-midi festif du 20/11/2022
7. Informations diverses
8. Questions diverses

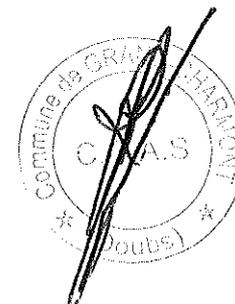
Les administrateurs après en avoir délibéré, décident à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : d'approuver le compte rendu de la séance du 12/09/2022.

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Le registre dûment signé, Pour extrait conforme,

Mr Jean-Paul MUNNIER
Président du CCAS



Acte rendu exécutoire après :
Envoi au Représentant de l'Etat le :
Publication ou notification du :